
Présentation de l'équipe thérapeutique

- Docteur A. DEN DULK
Psychiatre, thérapeute systémique,
médecin responsable
- Monsieur R. VAN CAMPENHOUT
Chef infirmier
- Monsieur B. VERMASSEN
Infirmier psychiatrique, référent,
coordinateur
- Madame N. MEERSMAN
Ergothérapeute, référente
- Madame V. ZODA
Travailleur psycho-social, référente
- Madame M. VAN DE MAELE
Psychologue
- Monsieur J. WELKENHUYSEN
Kinésithérapeute

Nous restons bien sûr à votre entière disposition pour un complément d'informations que vous souhaiteriez obtenir. Pour ce faire, vous pouvez nous joindre par téléphone au numéro suivant: 02/556 55 84.

Clinique Sainte-Anne Saint-Remi

boulevard Jules Graindor 66

1070 BRUXELLES

Tél.: 02/556 55 84

GSM: 0493/60 56 65

Fax: 02/556 50 20

www.sainteanne.be

(nos services/unités de soin/

Hj psychiatrie)

Accès par métro (ligne 5) ou bus (89)

Arrêt Jacques Brel



LE LIEU-DIT

**Hôpital de Jour
Psychothérapeutique**



Présentation

Le Lieu-Dit est une structure intermédiaire qui permet une prise en charge psychothérapeutique en hôpital de jour et pouvant être une alternative à une hospitalisation ou un complément à un suivi ambulatoire.

Ce cadre permet aux personnes de rester dans leur milieu de vie tout en leur offrant un espace tiers et un lieu de soutien momentané qui vise à une meilleure autonomie et à une meilleure gestion de leurs difficultés.

Cette prise en charge a pour but de les aider à se remobiliser, notre souci étant aussi de respecter le rythme d'évolution propre à chacun.



Cadre thérapeutique

Notre méthodologie est basée sur le travail de groupe. Celui-ci permet aux personnes d'interagir, d'échanger leurs expériences de vie et d'enrichir leur façon d'appréhender la réalité.

Pour ce faire, nous offrons un panel d'activités utilisant des médias variés, qui facilitent l'expression de soi, et qui servent de support à la réflexion et à la verbalisation.


Dans ce cadre, nous accueillons des adultes bien ancrés dans la réalité et ayant, malgré leur trouble, une solidité interne suffisante leur permettant un travail d'introspection.

La prise en charge que nous proposons ne nous permet pas d'accueillir les consommateurs de drogue.



Procédure d'admission

Nous proposons trois entretiens de candidature: deux avec les référents et un autre avec le médecin responsable, afin d'évaluer la demande de chaque personne. Ce dernier entretien est payant.



Si la décision est favorable, nous proposons un quatrième entretien avec le référent en vue de mettre au point la grille-horaire et de donner les informations pratiques.

L'admission sera définitive après une période d'essai de deux semaines.

Modalités de la prise en charge

Nous cherchons à élaborer avec les personnes des projets d'une durée limitée de maximum six mois. Si la personne en émet le souhait, cette période pourra être prolongée avec l'accord de l'équipe. Cependant, la prise en charge ne pourra pas dépasser une durée totale de deux ans.

Conditions d'admission

- Être en ordre de mutuelle.
 - Être autonome physiquement.
 - Maintenir un suivi médical ambulatoire.
 - Poursuivre une prise en charge psychothérapeutique si nécessaire.
-
- 